

LA MOBILISATION CONTINUE

Le conseil constitutionnel vient de censurer partiellement le texte de la réforme des retraites sur des dispositions annexes ce qui ne change rien sur l'essentiel des régressions et notamment le recul de l'âge de départ.

Sa validation de forme ne change rien sur le fond : cette réforme est profondément injuste. Elle est inacceptable. Elle reste rejetée par l'ensemble des syndicats unis dans une intersyndicale inédite et par l'immense majorité de la population.

Le rejet du référendum d'initiative populaire est une mauvaise nouvelle pour la démocratie et une porte de plus, claquée au nez de la majorité de la population. Le résultat d'une seconde demande sera connu prochainement. Le RIP reste un outil qui peut servir et que nous utiliserons pour repousser cette loi.

Alors que les entreprises du CAC 40 réalisent des profits records, le patronat n'a jamais été réellement mis à contribution pour le financement des retraites, bénéficiant au contraire d'exonérations de cotisations records et d'une avalanche d'aides publiques inconditionnelles .

Le fameux ruissellement c'est manifestement le fruit du travail de millions de travailleurs et travailleuses qui arrive dans les poches de quelques-un·es.

Personne n'est dupe comme le montre la puissante mobilisation engagée dans le pays depuis le mois de janvier. Le 13 avril, ce sont à nouveau 1,5 millions de manifestantes et manifestants qui se sont mobilisé·es ont manifesté dans tout le pays.

L'avis du Conseil constitutionnel est loin de marquer la fin de la mobilisation : nous ne tournerons pas la page. Plus que jamais le sujet à l'ordre du jour est le retrait de cette réforme.

En conséquence, l'intersyndicale affirme son refus de participer à des discussions avec l'exécutif pour les semaines à venir.

L'Union syndicale Solidaires réunira l'ensemble de ses structures (unions départementales, fédérations et syndicats professionnels) dès la semaine prochaine, afin de décider collectivement des suites à donner à la mobilisation.

Sans attendre, les diverses actions initiées localement avec un dynamisme rare (plusieurs milliers recensées à ce jour) vont se poursuivre.

Solidaires appelle également à poursuivre les interpellations des membres du gouvernement et des parlementaires qui soutiennent cette loi partout où des déplacements seraient organisés : la colère populaire doit obtenir des réponses !

D'ores et déjà, la journée du 1^{er} mai aura cette année une importance toute particulière. Il doit être une grande journée de manifestations populaires dans l'unité contre la réforme des retraites et pour un meilleur partage des richesses.